Saint Siméon BIM de Bressieux

FETE SOLIDAIRE 2019

Les parents du Sou des Ecoles Laïques

La Gaule de la Baïse

Les parents de l'APEL

Le club de vélo

JANVIER 2020

Edito

Comme à l'accoutumée en ce début d'année, c'est avec beaucoup de plaisir que je vous présente mes meilleurs vœux. Je vous souhaite une année riche en évènements heureux, en moments familiaux et entre amis, enfin riche en échanges conviviaux. Bien sûr, on ne souhaite que le meilleur ; cependant personne n'est dupe. Même avec le plus grand optimisme, nous savons que la réalité du quotidien nous ramènera bien assez tôt à des vicissitudes inévitables qui nous toucheront tous peu ou prou. Je ne peux que vous souhaiter de « voir le verre à moitié plein » et d'œuvrer à rendre la vie ensemble plus agréable, en vous ouvrant aux autres et en vous impliquant pour un avenir où l'humain sera au centre des préoccupations.

Vous trouverez dans ce BIM l'expression de la solidarité à travers les manifestations que sont la fête solidaire, le Téléthon et les différentes animations organisées par nos associations. Autant d'évènements qui rapprochent la population. La solidarité entre habitants, voisins, famille, établissements scolaires aura également eu sa place lors de l'épisode neigeux qui nous a impactés mi-novembre. Une douzaine de collégiens et d'agents du collège Marcel Mariotte, « naufragés » de la neige, ont été hébergés au Lycée St Exupéry. Ceci a permis de tisser des liens, entre les responsables d'établissement également. Comme quoi on trouve toujours du positif même dans les moments difficiles.

Cette neige, on en voit encore les stigmates. Le cauchemar de l'absence d'électricité persistera sûrement dans les mémoires et met en évidence notre dépendance. Les communications ont également été très perturbées : fils de téléphone arrachés, relais téléphonique non alimenté en électricité, routes recouvertes par 30 cm d'une neige lourde. De nombreux arbres ont été arrachés, des branches cassées jonchant les voiries.

.../...

Edito (suite)

Je remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont eu une attitude citoyenne, de l'habitant à l'employé municipal, du président d'association à l'enseignant, du prestataire mandaté par la commune à l'élu. En effet, il fallait être nombreux pour résoudre tous les problèmes. Des leçons sont bien sûr à tirer pour améliorer le dispositif et être le plus efficace possible. Il est certain que la collectivité ne peut pas assumer seule un tel épisode climatique. C'est bien l'engagement de tous qui permet de faire face à ce genre d'évènement.

Je n'oublie pas l'approche artistique et musicale que vous retrouvez dans ce BIM. En lien avec Bièvre Isère Communauté, St Siméon accueillera les Arts Allumés au printemps prochain - des rendez-vous à ne pas manquer. Nos artistes locaux seront aussi à découvrir, de même que de grands moments autour de la fête de la musique et des actions du FLJEP. Soyez nombreux à répondre présent, vous serez ravis et encouragerez des organisateurs très investis.

Je finirai sur la douce image du Père Noël qui n'aura pas oublié notre commune en décembre dernier pour le plus grand plaisir des petits et des grands. Pour le Marché de Noël sous les halles, sa descente de l'église a été très remarquée et a comblé tout le monde. Ce marché en extérieur organisé par ADELIS a été une réussite totale, tant par la fréquentation que par la qualité des exposants qui n'ont pas hésité à affronter une météo un peu fraiche.

Très bonne lecture. Très bonne année 2020 à vous toutes et tous.

Bien à vous.

Eric SAVIGNON Maire

Boîte à lire, boîte à livres

Elle s'est fait un peu attendre, cette jolie boîte à livres qui doit permettre de mutualiser nos bibliothèques ! Quelques problèmes techniques ont retardé sa mise en place. Normalement, le 15 janvier, tout devrait être résolu. Plus que de longues explications, voici le règlement qui répondra aux questions que vous vous posez peut-être.

Cette boîte est accessible gratuitement, sans abonnement, 7 jours sur 7, 24h sur 24. Prenez un livre, lisez-le, rapportez-le ou apportez-en un autre.

Ce système est fondé sur le civisme, la solidarité et l'échange. Prenez soin des ouvrages et du meuble.

N'oubliez pas d'approvisionner la boîte avec des livres en bon état : des romans, des polars, des contes, de la poésie, des BD, des documentaires (pas de magazines). Cette boîte s'adresse aussi bien aux enfants qu'aux adultes : ne mettez que des livres « tout public ». Attention : Si vous avez emprunté des livres à la médiathèque, ne les mettez pas dans cette boîte ! Ce projet a pu voir le jour grâce à ADELIS et avec la collaboration de la médiathèque intercommunale.

Le « ménage » sera fait régulièrement afin d'éliminer les livres en mauvais état, ceux qui ne sont pas « tout public » ainsi que ceux qui feraient du prosélytisme.

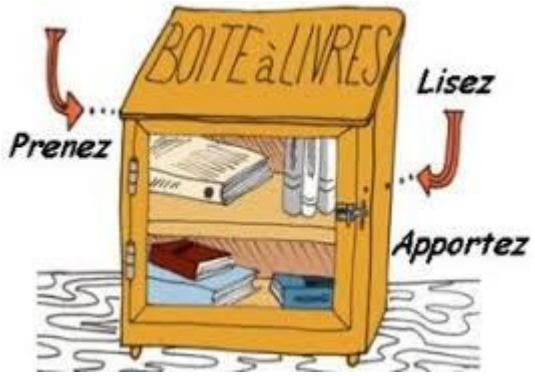

PANNEAUPOCKET « Ma commune dans la poche »

Afin de diffuser en temps réel les messages de prévention, de risque et d'alerte, ou d'informations diverses, la commune vous propose d'utiliser l'application « Panneaupocket ».

Vous pourrez télécharger gratuitement l'application « PanneauPocket » sur votre smartphone. Vous choisirez Saint-Siméon-de-Bressieux en cliquant sur le 💛 Ensuite, vous recevrez une notification à chaque nouvel évènement et accèderez en 1 clic aux informations et aux alertes publiées. Le téléchargement de l'application est disponible sur l'AppStore ou sur GooglePlay.

Deux ans après son lancement « PanneauPocket » compte déjà plus de 1000 communes et 8 intercommunalités utilisatrices.

Disponible sur App Store

Disponible sur Google play

Une fête solidaire réussie

Ce sont 2190€ qui ont été récoltés cette année pour l'association « Handi'chiens » dont nous avions parlé dans le BIM précédent. Comme à l'accoutumée, ce temps de loisirs a fédéré les énergies positives de l'école publique et du LEAP, de nombreuses associations du village et de bénévoles, dont 4 collégiennes qui ont innové en confectionnant et vendant des cupcakes, le tout sous l'égide du comité d'animation.

Un avant-goût des fêtes de fin d'année ...

handi'chiens

Devenez famille d'accueil en Nord-Isère si vous aimez les chiens et si vous souhaitez vous investir.

Contactez le délégué aux familles d'accueil au 06.45.16.04.23

Il s'agit de faire du chiot un animal équilibré et parfaitement intégré à la société en le familiarisant avec la plus grande diversité possible de situations. Ce qui suppose de l'emmener le plus souvent possible avec soi au marché, en ville, à la campagne, au restaurant, en voyage et de lui laisser accès à la plupart des pièces de la maison.

Ainsi, le chien aura connu un maximum de situations et ne se laissera pas surprendre. L'autre rôle de la famille d'accueil est d'apporter au chien une enfance agréable, conjuguant vie de famille, jeux, promenades, apprentissage de certaines commandes et câlins !

Téléthon 2019

Téléthon rime avec Saint-Siméon et solidarité avec générosité.

Voici les résultats financiers des actions menées sur notre commune :

- La vente de boudins a rapporté 1 150,40 €.
- L'association Enfance et Partage a donné 1 500 €.

Le lundi 16 décembre a eu lieu une petite réception en mairie pour la remise de tous ces dons à l'AFM Téléthon. A cette occasion, un représentant de l'association Handi'chiens est reparti avec le chèque de 2190€ correspondant aux bénéfices réalisés lors de la fête solidaire.

Les « Tricopipelettes de St Sim » elles aussi, ont apporté leur contribution. Voilà leur message : *Nous remercions toutes les personnes qui nous ont acheté des cœurs suédois ou des tickets de tombola. Le patchwork a été gagné par Virginie, la mercière de St Siméon. Cela nous a permis de récolter un peu plus de 1 500 €, somme remise au Téléthon, le lundi 16 décembre.*

Merci à tous les participants de la fête solidaire et du Téléthon !

Initiation à l'utilisation d'un défibrillateur

13 personnes responsables de différentes associations de notre commune ont bénéficié d'une formation pour apprendre à faire un massage cardiaque et à utiliser un défibrillateur. Même si l'appareil guide par la voix celui qui s'en sert, passer 3 heures avec la formatrice Laurence Rudaz, monitrice de premiers secours aux Sauveteurs Secouristes de la Bièvre, est une bonne initiative pour se sentir plus à l'aise.

C'est la Fondation d'Entreprises CNP Assurances, en partenariat avec la mairie, qui a permis cette animation réservée aux membres d'associations du village et aux conseillers municipaux.

Chaque participant est reparti avec une attestation à l'emploi d'un défibrillateur et au massage cardiaque.

Un plan de Saint Siméon avec les emplacements des 3 défibrillateurs est disponible en mairie, sur le site de la commune www.st-simeon-de-bressieux.fr et dans le BIM d'avril 2017.

Le Père Noël gâte les employés municipaux

Une réception sympathique a eu lieu en mairie le vendredi 13 décembre. Avant de se retrouver autour d'un buffet, les employés municipaux et leurs familles ont accueilli le Père Noël en personne ! Bien qu'en avance sur la date, il avait déjà l'air un peu fatigué ... mais il a tant à faire !

Jacqueline Rolland, notre secrétaire dévouée qui vient de partir à la retraite n'avait pourtant pas envoyé de lettre au vieil homme à la barbe blanche. Néanmoins celui-ci a estimé que 36 années de bons et loyaux services auprès du conseil municipal et des habitants de Saint-Siméon valaient bien un joli cadeau. C'est à vélo électrique qu'elle pourra désormais parcourir la campagne et les rues du village !

Par la même occasion, Eric Savignon lui a remis la médaille d'or du travail, Sylvie Faure Malan a reçu celle d'argent pour 20 années de services publics.

Le Père Noël au marché de Noël

Bien requinqué après sa prestation au Noël de la commune la veille, le Père Noël a fait une apparition remarquée au marché de Noël organisé par ADELIS le samedi 14 décembre. C'est en rappel qu'il est descendu du clocher de l'église ! Il n'avait pas oublié les papillotes pour les enfants, heureusement.

Le marché avait lieu cette année sous les halles et aux alentours, et s'est déroulé de nuit. On a pu ainsi profiter de l' « arbre » lumineux qui entoure la fontaine de la rue des halles. C'est l'œuvre de Philippe Vicat qui a aussi assuré l'éclairage et la sonorisation. Après les pluies de la journée qui n'ont pas empêché les organisateurs de s'activer pour installer bâches, stands et cabanes prêtées par l'association « Georges Antonin », la soirée a été douce, permettant à un public nombreux d'admirer ou d'acheter des objets divers - dont beaucoup réalisés en matériaux recyclés - et de bonnes choses à manger. Plusieurs animations ont eu lieu : des ateliers créatifs, un spectacle de jonglerie avec le feu, sans oublier les chants des enfants de l'école publique. Crêpes, diots, vin chaud…, rien ne manquait et tout le monde a passé un moment fort agréable.

Le Père Noël au spectacle des écoliers

Comme chaque année, la municipalité offre un spectacle aux écoliers. Le jeudi 19 décembre, ils ont vu et participé à « Panique au pays des contes » joué par la troupe « La chouette comédie ». Cendrillon ne veut pas aller au bal, elle rencontre Blanche Neige, la Belle au Bois Dormant, le Petit Chaperon Rouge (ou Vert !)... et rien ne se passe comme prévu. Elle en profite aussi pour inciter les enfants au tri sélectif et à manger sainement !

A la sortie, le Père Noël attendait les jeunes spectateurs avec un goûter. Le vieux bonhomme doit se sentir bien dans notre village puisqu'on l'y a vu plusieurs fois !

Saint-Siméon en blanc

L'épisode neigeux de novembre nous a montré à quel point nous sommes tous tributaires de l'électricité. Pour certains, du jeudi soir au mercredi, ce fut long de vivre sans chauffage ni la possibilité d'avoir un repas chaud. Heureusement, la solidarité entre tous a bien fonctionné et des solutions ont été trouvées. Dès le jeudi soir, par exemple, une douzaine de collégiens ont été hébergés à l'internat du LEAP pour y passer la nuit. Mais l'activité économique a été mise en berne durant ces quelques jours.

Pour la municipalité, ça n'a pas été simple non plus. Comment communiquer sans téléphone, sans Internet ? Il y avait de quoi faire. Déneigement massif, déblaiement des accès pour permettre à ENEDIS de venir réparer les nombreuses lignes touchées puis des autres axes permettant un retour à la normale de la circulation. Des affiches d'informations ont été posées régulièrement sur les portes de la mairie, une info via France Bleu Isère et un article dans le Dauphiné Libéré ont complété le dispositif.

L'urgence, c'était aussi de vérifier que les personnes vulnérables de la commune ne manquaient de rien. Heureusement, il y avait électricité et chauffage au foyer Georges Cuzin, ce qui a permis d'y installer un point chaud qui a été ouvert durant ces quelques jours. Le « QG » de la mairie y a trouvé refuge durant le weekend, les enfants aussi. En effet, lundi et mardi, l'école n'a pas été ouverte. Les écoliers dont les parents n'avaient pas de solution de garde y ont été accueillis. Les personnels communaux et les animateurs d'ADELIS leur ont fait passer des journées agréables. Ils ont eu aussi un repas chaud. Le mardi, les personnes du club Rencontres et Loisirs ont côtoyé les enfants : s'ils ont été décontenancés au début, la journée s'est très bien terminée, les jeunes offrant des tartines de chocolat à leurs ainés. C'est cela aussi la solidarité !

Le nombre d'arbres arrachés ou abimés est impressionnant. Le silence feutré de la neige a bientôt fait place au bruit lancinant des tronçonneuses.

La semaine suivante, lors d'une réunion de « débriefing », les élus et les services techniques ont fait le point sur ce qui a bien fonctionné et les améliorations à apporter si d'autres épisodes de ce type devaient à nouveau avoir lieu. Ils ont apprécié les remerciements de plusieurs personnes et oublié les rares remarques acerbes de quelques autres !

A leur tour de remercier toutes les personnes qui d'une manière ou d'une autre ont aidé à ce que tout se passe le mieux possible. Merci aussi aux nombreux techniciens d'ENEDIS venus d'un peu partout prêter main forte à leurs collègues isérois.

Et souhaitons que l'hiver ne nous réserve pas d'autres surprises de cet acabit !

Lutte contre l'habitat indigne

Les nouvelles mesures de la loi ELAN (Evolution du Logement de l'Aménagement et du Numérique) du 23 novembre 2018 permettent de renforcer la lutte contre les marchands de sommeil en protégeant les personnes vulnérables et d'offrir à chacun un logement respectueux de la dignité humaine.

Le ministre chargé de la Ville et du Logement en coordination étroite avec l'Association Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) vous informe qu'un numéro **national Info Logement Indigne 0806 706 806** est opérationnel en Isère depuis le 16 septembre dernier.

Ce nouveau numéro permet à tout habitant occupant un logement indigne ou dangereux d'obtenir des juristes de l'ADIL une première assistance dans la conduite à tenir en matière d'habitat indigne et d'avoir l'assurance d'une prise en charge de sa situation.

En route pour la mobilité durable !

1 mètre 67, débordante d'énergie, disponible 24 heures sur 24 pour seulement 3 euros : voici votre nouvelle meilleure amie si vous possédez une voiture électrique ou si vous hésitez à en acheter une. Pour rappel, Saint Siméon s'est engagée aux côtés du Syndicat des Energies De l'Isère (SEDI) pour vous proposer une borne de recharge efficace, rapide et peu onéreuse. Rue du Stade, elle délivre ses précieux kw à tout usager en possession d'un badge à retirer gratuitement sur www.sedi.fr. Elle permet la recharge des véhicules électriques et hybrides.

N'attendez plus pour faire plus ample connaissance !

SÉDI
L'énergie de vos territoires
SYNDICAT DES ENERGIES DU DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE

ADEME
Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

Nouveaux artisans et commerçants

La Cuisine de la Voisine

Je suis auto-entrepreneuse. Je confectionne des plats « faits maison » à mon domicile.
Je propose des menus différents chaque semaine. J'ai une page Facebook où je poste le détail du menu chaque début de semaine. Vous pouvez m'appeler au 06.30.79.70.48 pour vous informer ou passer une commande. Je demande de le faire 48 h à l'avance pour que je puisse m'organiser. Je propose mes plats aux particuliers, professionnels, associations ...

My Mecano : nouvelle adresse

MY MECANO, vous accueille 734 Route de La Côte pour l'entretien et la réparation de votre véhicule, quelle que soit la marque. Votre garagiste du réseau GARAGE PREMIER vous propose des prestations techniques pour votre véhicule : échappement, embrayage, climatisation, vidange. Chez MY MECANO, découvrez aussi toutes les promos auto. N'hésitez plus, rendez-vous chez MY MECANO pour le diagnostic de votre véhicule à ST SIMEON DE BRESSIEUX

Depuis mi-octobre, l'entreprise My Wash a ouvert une station de lavage à côté du garage SLD Citroën. Vous pourrez y trouver :
Pour le lavage extérieur : 1 rouleau, 1 piste haute pression couverte, 1 piste haute pression non couverte mais avec une hauteur de 4.30m pouvant accueillir utilitaires, camping-cars.
Pour le lavage intérieur : 2 aspirateurs, 2 souffleurs, tape tapis, poubelles.
Plusieurs moyens de paiement sont acceptés :
CB, CB sans contact, billets, pièces (0.50€ - 1.00€ - 2.00€)

O'Talent Aiguilles a déménagé

Vous pouvez retrouver Virginie dans sa boutique transférée au 130 Grande Rue du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h30 et le samedi de 9h à 12h.
Vous pouvez la contacter au 09.66.98.52.37 ou otalentaiguilles@outlook.fr
Vous trouvez mercerie, laine, bonneterie, lingerie, prêt à porter… ainsi qu' un dépôt pressing et la possibilité de réaliser vos retouches.

Angeles Martinez, artiste plasticienne

Née en Uruguay, avec de profondes racines franco-italiennes, l'artiste plasticienne Angeles Martínez est installée depuis 2018 à Saint Siméon-de-Bressieux. Sa formation artistique s'est déroulée à Montevideo avec le peintre uruguayen Dumas Oroño, élève du célèbre Maître Joaquín Torres García, dont notre peintre franco-uruguayen, Luis Souza Cortés, a également reçu les conseils conceptuels.
Elle a exposé en continu depuis 1979 dans des expositions individuelles et collectives dans son pays et à l'étranger : Argentine, États-Unis, Espagne, Russie, Koweït, où elle a été récompensée à plusieurs reprises. Elle a développé des activités d'enseignement et des commissariats d'expositions dans son pays et a tenu des conférences sur des sujets liés à la théorie de l'art. Elle a représenté l'Uruguay au XIème Salon Ibéro-Américain de Washington DC et au VIIème Salon du Livre Latino-Américain dans cette même ville. En 2015, elle était en résidence artistique à New Haven (USA) où elle a exposé son travail.
Son travail comprend la peinture, les constructions en bois et les installations vidéos.
En mai 2019, elle a organisé l'exposition « Allégories symboliques » du peintre Luis Souza Cortés à la Galerie Lety de Vienne, Isère.
Depuis son arrivée en région Rhône-Alpes, l'artiste a trouvé son inspiration dans différents paysages, dont les environs des châteaux de Bressieux et de Luzy.
Retrouvez son site internet : www.angelesmartinez.com
Contactez l'artiste : angelesmpast@gmail.com ou au 06.14.25.09.45

Sapin de Noël réalisé par l'entreprise VP Electricité

Les Arts Allumés

■ Des ateliers participatifs

Bièvre Isère Communauté invite les habitants à dévoiler leur créativité à travers des ateliers menés par des professionnels. Ces ateliers commenceront dès la fin du mois de janvier 2020 et seront présentés lors de réunions d'information (flyers distribués avec ce BIM).

Cette année vous pouvez participer entre autres à un stage d'apprentissage de l'art du mime avec Benoît Turjman, auteur-interprète du spectacle *Le Voisin.*

Plus d'infos dans vos médiathèques ou **culture@bievre-isere.com**

■ Des spectacles

Du 8 au 25 avril 2020, des spectacles auront lieu dans 12 communes avoisinantes dont deux qui seront à l'affiche à Saint Siméon :

➢ **Groenland Manhattan BD Concert**

Vendredi 17 avril à 20h30 au Carrousel, tout public dès 12 ans

1897 : l'explorateur Robert Peary regagne New York après une mission au Groenland et ramène dans ses bagages cinq Esquimaux, parmi lesquels Minik, un jeune garçon et son père... Une histoire bouleversante mise en musique à la perfection par les musiciens del compagnie Tony Canton.

➢ **L'Homme Canon - Equilibre, cirque Cie Rémi Luchez**

Samedi 18 avril à 20h30 au Carrousel, tout public dès 6 ans.

Rémi Luchez est un équilibriste contemporain, connu pour ses personnages atypiques, lunaires, hors du temps. Il nous délivre sans parole l'histoire d'un homme canon à la fois drôle et touchant qui marche en équilibre sur le fil de sa vie. La chanteuse Lola Calvet vient apporter toutes les couleurs du monde à ce spectacle, en explorant des chants et des airs de plusieurs pays.

Les animations de la médiathèque

Soirée jeux

La ludothèque intercommunale pose ses bagages à la médiathèque. A cette occasion, ouverture exceptionnelle en soirée !

Vendredi 18 janvier à partir de 17h

Jeux vidéos

➢ **La sélec' du mardi**

La sélec revient ! Au programme : des consoles, trois tablettes pour une sélec' à toute vitesse !

Tous les mardis dès le mois de février

➢ **Nintendo Labo**

Atelier créatif et jeu vidéo : découvrez le Nintendo Labo. Un atelier de construction en carton pour transformer la switch et découvrir de nouvelles manières de jouer.

Mercredi 4 mars à 15h - *dès 4 ans, sur inscription*

➢ **Un coup d'œil dans le rétro !**

Les jeux de course ! Avec Philippe, membre du comité des gamers.

Causerie : 30 ans de jeux de course , présentations de jeux incontournables de ce genre infatigable. De petites évolutions et grandes révolutions !

Samedi 4 avril à 10h30

Tournoi : Et si on faisait ronfler les moteurs ? Plusieurs jeux à découvrir.

Samedi 4 avril à 14h - *Sur inscription*

1, 2, 3… Histoires de jeux de mains

Le rendez-vous des tout-petits pour partager en famille de grands moments autour d'histoires et de comptines.

29 avril à 10h30 - Public 0 -3 ans

Atelier créatif : #Make News

Plongez, le temps d'une journée, au cœur d'une rédaction multimédia animée par LARA, dessinateur de presse et Flore, vidéaste, tous deux journalistes indépendants.

Café matinal, revue de presse, conférence de rédaction, choix des sujets, départ en reportage, livraison des articles, dessins et vidéos, comité de lecture, montage de la une et bouclage d'un journal multimédia en conditions réelles : allons-nous tenir la deadline ?

Une journée ludique pour découvrir le monde du journalisme en s'amusant !

8 février à 10h - *Sur inscription / Repas partagé tiré du sac.*

Enfance

➢ **Mercredi tout est permis !**

A vos livres, prêts, partez ! Séance à la carte : choisis ton histoire et viens l'écouter.

Mercredi 15 janvier à 15h - Public 7 ans et +

Tu aimes la BD ? Tu as plus de 7 ans ? Participe à cet atelier pour que la BD n'ait plus de secret pour toi !

Mercredi 12 février à 15h - Public 7 ans et +

➢ **Les petits scientifiques**

Si on s'essayait à la science en s'amusant ? La médiathèque relève le défi et propose un atelier scientifique à destination des 6-10 ans.

Mercredi 15 avril à 15h - sur inscription, Public 6 ans et +

Projection

La médiathèque participe à la fête du court métrage. Partez à la découverte du cinéma, participez à nos animations.

Cinéphiles ou néophytes, jeune public, familles, passionnés : la fête du court métrage expose la magie du court au grand public !

25 et 28 mars

Détails des projections à venir dans vos médiathèques

Séance du 13 novembre 2019

Présents : SAVIGNON Eric, maire, SAVIGNON Armelle, DESCOURS Christian, VALLET Virginie, PINAUD Claude, GLANDUT Lucie adjoints, BRIET Daniel, ALLIBE Jocelyne, ALFONSEDA Dominique, SIMIAN Sandrine, TENA Gilbert, NICHELE Agnès, GÖTTLING Astrid, CUZIN Claire, de LUZY de PELISSAC Pierre, JEROME Patrick, PAUL Fabienne, conseillers municipaux.

Pouvoir(s) : REY Patrick à SAVIGNON Éric - SEVE Bernard à DESCOURS Christian - GOURDAIN Jean-François à TENA Gilbert

Absents : BOURDERIAT Frank

Secrétaire de séance : DESCOURS Christian

Le Maire demande au Conseil Municipal de rajouter un point : *Finance – Demande de subvention exceptionnelle à ADELIS.*

Point 1 – Finances – Admission en créance éteinte

Exposé : Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal de la demande de Monsieur le Trésorier en vue d'admettre en créances éteintes des loyers et taxes sur les ordures ménagères impayés d'un locataire pour un montant total de 11 211.08€.
Ce dossier a été admis en commission de surendettement pour le ressort de compétence du tribunal d'instance de Grenoble et cette décision entraine l'effacement de toutes les dettes restant dues au jour de la présente ordonnance du 28/12/2017. Cette irrécouvrabilité résulte d'une décision juridique extérieure définitive qui s'impose à la commune créancière et qui s'oppose à toute action en recouvrement.
Depuis le 1er janvier 2012 et contrairement à l'admission en non-valeur, cette opération éteint définitivement la dette du redevable et fait suite à une procédure de rétablissement personnel. Les procédures permettant la récupération des sommes en cause sont donc stoppées.
Décision : Le Conseil Municipal s'abstient à 19 voix et 1 pour.

Point 2 – Finances - Répartition des charges pour l' Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

Exposé : Monsieur le Maire expose le rapport d'évaluation des charges financières de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH), compétence Communauté de Communes.
La charge à répartir est de 112 274€. La nouvelle répartition est calculée en fonction du nombre de journées/enfants de chacune des communes.
La commune de St Siméon de Bressieux disposant d'une structure (ADELIS) accueillant les enfants, n'est pas concernée par la répartition des charges.
Décision : A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le rapport d'évaluation des charges de l'ALSH.

Point 3 – Patrimoine - Rapport des charges pour la compétence gymnase de St Jean de Bournay

Exposé : Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le gymnase de St Jean de Bournay a été transféré le 1er décembre 2018 à la Communauté de Communes.
Dans un rapport du 4 septembre 2019, la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLETC) a estimé les dépenses de fonctionnement et d'investissement du bâtiment sur les éléments comptables des trois derniers exercices comptables complets réalisés par la commune de St Jean de Bournay.
Le montant des charges est de 73 189€ dont 27 503€ en fonctionnement et 45 686€ en investissement.
Décision : A l'unanimité, le conseil approuve le rapport d'évaluation des charges transférées du 4 septembre 2019 et le montant de la charge nette transférée à 73 189€.

Point 4 – Finances– Demande de subvention exceptionnelle du club Rencontres et Loisirs

Exposé : Madame Glandut expose au Conseil Municipal la demande d'aide de l'association pour l'achat d' ordinateurs afin de former et aider des personnes qui en ont besoin.
Le montant de ce projet est de 1 191€. Il est proposé une subvention de 750€.
Décision : A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention de 750€ à l'association.

Point 5 - Finances – Demande de subvention exceptionnelle à ADELIS.

Exposé : Madame Glandut fait part au Conseil Municipal la demande de l'association ADELIS pour aider au financement du marché de Noël qui a lieu sous les halles le samedi 14 décembre.
Le coût de cet évènement est de 1 281€.
Il est proposé une subvention de 750€.
Décision : A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention de 750€ à l'association.

Point 6 – Finances – Demande de subvention pour la réalisation des actions prévues au plan de préservation et d'interprétation du site de la tourbière des Planchettes au titre de l'année 2019.

Exposé : Monsieur Descours rappelle la délibération du 18/02/2015 approuvant le renouvellement de la convention d'inscription du site local de la tourbière des Planchettes au réseau E.N.S.pour une durée de 30 ans à compter du 1er février 2015. Il donne lecture des actions prévues pour l'année 2019 dans le nouveau plan de gestion telles que définies par le bureau d'Etudes Environnementales Evinerude ci-dessous

Type d'action	Investissement ou Fonctionnement	Description	Montant (HT) en €
Etudes	Investissement	Expertise hydrogéologique, inventaires complémentaires	19 355.00
Travaux d'entretien	Fonctionnement	Entretien du caillebotis et du sentier pédagogique	2 761.45
Suivi administratif, juridique et comptable	Fonctionnement		*Forfait de fonctionnement versé par le CD38*
Animation du site (comité de site, foncier)	Fonctionnement		

Décision : A l'unanimité, le Conseil Municipal adopte le plan de financement et sollicite l'aide du Département pour ce projet.

Point 7 – Finances – Mise en place du dispositif « Petit déjeuner » à l' école maternelle « La Jalinière »

Exposé : Madame Savignon évoque à l'assemblée sa rencontre avec Mme l'Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription de Bièvre Valloire au sujet de la mise en œuvre de l'engagement n°2 "Garantir au quotidien les droits fondamentaux des enfants" avec le dispositif « Petit déjeuner ».

La stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, adoptée par le Gouvernement en 2018, prévoit d'encourager dans les écoles maternelles situées dans des territoires en fortes difficultés sociales la distribution de petits déjeuners, sur le temps périscolaire ou scolaire, selon le choix de l'école et de la commune.
L'objectif est la prise en charge par la commune à hauteur de 30 enfants à raison de 2 petits déjeuners par semaine x 2€ x 28 semaines soit environ 3 360€/année scolaire avec un remboursement intégral de l'Education Nationale.
Décision : A la majorité (19 voix pour et 1 contre), le Conseil Municipal adopte ce dispositif.

Point 8 – Finances – Travaux d'enfouissement tranche 3 des réseaux de distribution publique d'électricité et France Télécom

Exposé : Monsieur Pinaud présente aux élus le plan de financement de la 3ème tranche des travaux d'enfouissement des réseaux de distribution d'électricité et de France Télécom pour la Grande Rue.

Plan de financement	Réseau d'électricité	Réseau France Télécom
Prix de revient prévisionnel TTC de l'opération	172 629 €	39 849 €
Montant des financements externes	94 627 €	0 €
Participation de la commune aux frais de maîtrise d'ouvrage	4 419 €	1 898 €
Participation prévisionnelle de la commune aux investissements	73 646 €	37 951 €
Total prévisionnel à la charge de la commune	78 065 €	39 849 €

Décision : A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve les travaux sur les réseaux d'électricité ainsi que ceux de France Télécom.

Point 9 - Finances - Plan de financement prévisionnel rénovation tranche 1 éclairage public

Exposé : Monsieur Pinaud présente au Conseil Municipal le projet de rénovation de l'éclairage public pour 2020. Ces travaux se réaliseront en plusieurs tranches. La tranche 1 consiste à changer 62 lanternes à ampoules mercure et SHP très vétustes. L'étude de faisabilité a été confiée au SEDI. Les montants prévisionnels de la 1ère tranche sont les suivants :

Plan de financement	Eclairage Public - Tranche 1
Prix de revient prévisionnel TTC de l'opération	44 196 €
Montant financements externes	23 747 €
Participation de la commune aux frais de maîtrise d'ouvrage	1 158 €
Participation prévisionnelle de la commune aux investissements	19 292 €
Total prévisionnel à la charge de la commune	20 450 €

Décision : A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le projet et le financement de la tranche 1.

Point 10 – Finances - Approbation octroi cadeau départ à la retraite

Exposé : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'un agent part à la retraite le 1er novembre 2019.
En remerciement pour les services rendus à la collectivité durant sa présence au sein de la collectivité, le Maire propose à titre exceptionnel d'attribuer la somme de 500€ pour un cadeau de départ. En raison de la procédure comptable, le Conseil Municipal doit délibérer sur le principe.
Décision : A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la participation à hauteur de 500€ pour le cadeau de départ à la retraite de l'agent.

Point 11 – Ressources humaines – Suppression de poste

Exposé : Suite à la création d'un poste d'Adjoint Administratif Territorial pour remplacer le poste vacant laissé par l'agent ayant fait valoir ses droits à la retraite, il convient de supprimer le poste de rédacteur principal de 1ère classe à temps plein.
Décision : A l'unanimité, le conseil municipal adopte les modifications du tableau des emplois ainsi proposées à compter du 31/10/2019.

Point 12 – Patrimoine – Acquisition parcelle B 1120 à titre gratuit via un acte administratif

Exposé : Mme Savignon expose au Conseil Municipal la procédure de régularisation de la parcelle B 1120, superficie 2a 56ca située Le Plan. Lors du bornage pour la construction du lotissement le « Séquoia », il s'est avéré que la parcelle appartenant aux consorts Baratier a été goudronnée. Il a été convenu avec les propriétaires que ce terrain soit cédé à titre gratuit à la mairie.
Cette cession est formalisée par un acte administratif et non un acte notarié.
Cet acte est rédigé en mairie et authentifié par le Maire en vue de sa publication au fichier des hypothèques puis signé par le 1er adjoint, Mme Armelle Savignon, comme représentant de la commune.
Décision : Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

Point 13 – Finances – Projet d'indemnisation pour le préjudice économique subi par les entreprises économiques et commerciales du fait des travaux d'aménagement du centre bourg. Elaboration d'un règlement intérieur, d'un guide de procédure et d'un dossier de demande d'indemnisation

Exposé : Le Maire présente à l' assemblée le projet d'indemnisation pour le préjudice économique subi par les entreprises économiques et commerciales, en raison des travaux de voirie, sous maitrise d'ouvrage de la commune, qui ont eu lieu et ceux à venir dans les secteurs suivants :

- Grande Rue dans son intégralité
- Rue du Grand Champ jusqu'au numéro 185
- Route de Viriville jusqu'à l'intersection avec la rue Chapelière
- Rue des Halles et la place du Souvenir

La mairie souhaite mettre en place un dispositif d'indemnisation pour les professionnels riverains (commerçants, artisans et entreprises notamment) qui ont subi un préjudice économique. Trois documents sont prévus :

- un règlement intérieur a été élaboré. Il constitue le document de travail qui fixe notamment le périmètre d'intervention, la période ouvrant droit à l'indemnisation, la recevabilité de la demande, le déroulement de la procédure d'instruction et sa finalité, etc.
- un guide de procédure qui est le dossier administratif explicitant le déroulé de l'instruction.
- un dossier de demande d'indemnisation à compléter ainsi que la liste des pièces nécessaires à l'instruction.

Une commission d'indemnisation amiable sera créée. Elle aura pour mission d'examiner les demandes d'indemnisation des entreprises et commerces, de vérifier si les conditions fiscales et juridiques ouvrant droit à indemnisation sont réunies, d'analyser la part du préjudice juridiquement indemnisable et d'en arrêter le montant en s'appuyant sur le règlement intérieur.

Après examen du dossier, la commission proposera un montant d'indemnisation qui sera soumis au conseil municipal pour validation.
Décision : Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le projet d'indemnisation et les 3 documents nécessaires.

Point 14 – Finances – Composition de la commission d'indemnisation du préjudice économique subi par les entreprises économiques et commerciales du fait des travaux d'aménagement du centre bourg.

Exposé : La commission d'indemnisation amiable est composée de la façon suivante :

Membres à voix délibérative :

Le président Monsieur Givord Pierre-Yves, représentant du Tribunal Administratif de Grenoble, conformément au courrier du Président du Tribunal Administratif de Grenoble en date du 24 octobre 2019,

Le représentant de la Chambre de Commerce et d'Industrie, Monsieur Coléon Jean-Paul,

Les représentants de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, Monsieur Patroncini Pierre, membre titulaire et Monsieur Douillet Joël, membre suppléant

Monsieur Savignon Eric, maire de la commune de St Siméon de Bressieux ou son représentant,

Madame Tamburini Elisabeth, représentante des commerçants,

Le Président du GIE (Groupement d'Intérêt Economique) de Bièvre Isère Communauté, Monsieur Jolly Romain ou son représentant.

Membre à voix consultative :

Un représentant du service économique de Bièvre-Isère Communauté

Il est proposé le paiement des frais kilométriques au tarif en vigueur au président Monsieur Givord Pierre-Yves.

Décision : A la majorité (19 voix pour et 1 abstention), le Conseil Municipal approuve la composition de la commission ainsi que l'indemnisation kilométrique pour Monsieur Givord Pierre-Yves.

LISTE ELECTORALE : date limite d'inscription

Date limite des inscriptions sur liste électorale : vendredi 7 février en mairie ou bien via un compte sur le site « service-public.fr » ou via « France Connect », à condition d'être âgé d'au moins 18 ans.

Des inscriptions pourront être reçues jusqu'au 5 mars pour des cas bien précis et listés par l'article L. 30 du code électoral comme par exemple les jeunes devenus majeurs après le 7 février.

LIEU DE VOTE : Salle du Carrousel

ELECTIONS MUNICIPALES 15 et 22 mars : Election de 23 conseillers municipaux

CARNET

Naissances

CUMIN Roxane	15 octobre
LEPORTIER Emy	17 octobre
LEPORTIER Milan	17 octobre
CORNU Elycia	17 octobre
TISIOT Léonie	19 novembre
PERRIER Eléonore	21 novembre
MOYAT Loïs	2 décembre
BEYLE Cassy	11 décembre
PADOVANI Lucas	18 décembre
JALLAMION Axel	2 octobre

Mariages

ACHARD Eddy et BERRUYER Rachel	25 octobre
AMRI Soufien et ARMANET Elodie	14 décembre

Décès

BENAÏSSA Jawdan	15 septembre
GATTEL Pierre	23 septembre
VAN DEN HEEDE Claudette	7 octobre
GERBE Roger	24 octobre
GAUTHIER Maurice	22 novembre

Les projets de 2020 d'ADELIS

A l'aube de cette nouvelle année, je souhaite remercier tous ceux qui ont permis qu'Adelis soit ce qu'elle est. Remercier ceux qui ont permis de mener à bien l'ensemble des activités qui vous ont été proposées au cours de l'année 2019, que vous ayez participé en tant que spectateur, que vous ayez aidé à l'organisation, ou par votre soutien financier, matériel ou encore par vos encouragements.

2020 s'annonce comme une année pleine de projets. Je profite de cette page pour faire un appel. En effet toutes ces manifestations ne peuvent avoir lieu que si de nombreuses personnes viennent donner un peu de leur temps.
Plusieurs possibilités vous sont offertes tout au long de l'année, alors n'hésitez pas : venez nous rejoindre en contactant un membre d'Adelis ou en poussant la porte du Pôle Enfance.

Un petit aperçu des projets pour l'année 2020 vous donnera envie de nous retrouver.

⇨ **La commission « famille habitant »** vous donne RDV pour différentes activités tout au long de l'année. Les après-midi récréatives (avec des jeux de société, des jeux de cartes, des ateliers de bricolage) : la prochaine aura lieu le 19 janvier prochain. Il y aura le thé dansant dès le mois de février. Ensuite, week-end jeux gonflables, chasse à l'œuf le lundi de pâques, sortie à Lyon pour le spectacle « Holiday on Ice » et bourse aux jouets en fin d'année. Si vous souhaitez rejoindre ce groupe, vous pouvez prendre contact avec Brigitte au 06.42.85.16.40 ou Jean-Luc au 06.63.40.55.83.

⇨ **Un nouveau kids battles** (bataille en anglais au sens de joute en français) est un terme de la culture hip-hop désignant une compétition entre rappeurs ou bboys (danseurs hip-hop) échangeant leurs meilleurs passes spontanées. Le vainqueur est élu par un jury. Après une pause en 2019, la nouvelle édition aura lieu au printemps pour mettre à l'honneur nos jeunes danseurs du territoire qui s'affronteront par équipe. Si vous souhaitez aider à l'organisation, vous pouvez prendre contact avec Adelis.

⇨ **La commission Agenda 21 prépare la nouvelle édition du festival des bonnes idées pour le climat**. Pour sa 3ème édition et toujours en co-organisation avec Bièvre Liers Environnement et ACE, c'est la dernière semaine de mai qui est retenue avec des soirées d'informations sous forme de débats, de spectacles, de projections, pour terminer par une journée à St Siméon de Bressieux. Vous pouvez nous rejoindre pour l'organisation ou pour le jour J en prenant contact avec Sylvie 06.33.94.54.10 ou Patrick 04.74.20.16.79.

⇨ **Une soirée contes** sous forme de déambulation est en cours de préparation par Thérèse et Rémi à l'occasion de Mardi Gras. Si vous avez envie d'aider à l'organisation, vous pouvez joindre Céline à Adelis.

⇨ **« Paysage paysages »** est un événement proposé par le département sur notre territoire. Adelis, en collaboration avec une animatrice nature de Bièvre Liers Environnement, a souhaité vous proposer une soirée alliant la nature, la culture et le partage. Si vous souhaitez rejoindre ce tout nouveau projet, contactez Adelis ou Sylvie au 06.33.94.54.10.

⇨ **La fête de la musique** le 21 juin prendra une nouvelle forme (voir l'article page 15). Elle est co-organisée avec le FLJEP et « Vivre ensemble ».

⇨ **La fête de l'été** aura lieu fin juillet comme chaque année. Il faut également renforcer l'équipe pour redonner du souffle à l'organisation, trouver de nouvelles idées. Pour cela de nouvelles personnes sont les bienvenues.

⇨ **Le marché de Noël** terminera l'année.

⇨ **Le Répar Kfé** qui a ouvert ses portes au printemps dernier ne demande qu'à se développer, mais pour cela il a besoin de bénévoles pour assurer des permanences. Que vous soyez bricoleurs, couturiers, jardiniers…n'hésitez pas à venir faire un tour au local dédié à ces activités.

Voilà les projets qui sont actuellement sur les rails mais je ne doute pas que d'autres verront le jour.
Je vous souhaite une belle année. Qu'elle vous apporte de l'audace pour oser inventer et créer, de la confiance pour nous épanouir pleinement, du réconfort pour les moments difficiles, de la bonté pour le plaisir de donner aux autres, de la persévérance pour mener à bien ses projets.

La présidente, Sylvie Bouvier Rambaud

Sou des écoles

Comme chaque année, le Sou des Ecoles Laïques organise plusieurs manifestations afin de participer au **financement des divers projets scolaires** qui sont encore nombreux (des sorties, entre autres pour sensibiliser les élèves à l'environnement, des intervenants pour concevoir des spectacles avec les enfants etc …).

Nous remercions tous ceux qui ont acheté des chocolats, des pâtisseries ou des créations des enfants au **marché de Noël** en décembre.

Nous vous attendons nombreux pour les prochains événements :

- pour remplir vos assiettes lors de la **matinée « boudins et saucissons »** en partenariat avec l'amicale des donneurs de sang, le 19 janvier
- pour tenter votre chance de gagner un séjour ou bien d'autres lots, au **loto**, le samedi 8 février au Carrousel
- pour fleurir ou garnir vos jardins lors de notre traditionnel **marché aux fleurs / pucier**, prévu le dimanche 10 mai.

Vous pouvez suivre nos actualités sur la page Facebook « Sou des écoles de St Sim' ».

L'équipe de parents d'élèves du Sou

Club Rencontres et loisirs

L'année 2019 tire sa révérence pour laisser place à 2020.

Pour notre association, cette année a été riche en nouveautés. En effet, nous avons mis en place de nouvelles activités afin de nous diversifier.

- Le Qi Gong le mercredi de 17h30 à 18h30
- L'atelier théâtre le jeudi de 14h30 à 16h
- La marche douce le vendredi de 14h à 18h

Nous avons développé les échanges et projets avec ADELIS, le lycée Saint Exupéry, ainsi qu'avec d'autres associations de Saint Siméon de Bressieux.

Aujourd'hui, nous avons 108 adhérents qui participent à la vie de notre association.

Notre assemblée générale sera dynamisée grâce à l'utilisation d'un vidéoprojecteur. A cette occasion sera distribué un calendrier des festivités avec quelques nouveautés et surprises.

Autre fait marquant : l'utilisation des locaux par la mairie durant plusieurs jours, suite à l'épisode neigeux. La salle s'est ainsi transformée en QG pour les membres de la Mairie et en salle détente pour les enfants. Cette situation a permis de bons échanges intergénérationnels.

Autre point significatif : le rafraichissement des locaux par la mairie. Encore merci pour ces travaux.

L'année 2020 sera l'année de la consolidation de nos nouvelles activités, mais aussi celle de la mise en place dès le printemps de l'activité pétanque loisir sur les terrains municipaux, ainsi que la mise en route en début d'année de l'atelier informatique et l'ouverture du club le vendredi de 19h à 22h pour des soirées de jeux de cartes et de société. Cette activité sera ouverte à toute personne adulte sous condition d'adhésion au club.

C'est dans la diversité que l'on peut satisfaire le plus grand nombre.

Le club Rencontres et Loisirs vous souhaite une bonne et heureuse année 2020 et vous invite à venir le rejoindre.

ADI : Aide à Domicile Intercommunale

Après Lyon et l'Occitanie, avait lieu à Voiron le 12 décembre, et pour la première fois, la remise des trophées des services à la personne de l'Isère, avec pour marraine Mélina Robert-Michon. ADI a été conviée et a assisté avec grand plaisir à cette cérémonie. Nous avons partagé la soirée avec notre partenaire Cassiopée, venu en nombre soutenir ses candidates (4 salariées présentées à ce concours). Les premiers prix ont reçu un chèque de 1000€, les deuxièmes un de 500€ et les troisièmes un smartphone.

Bravo à Cassiopée qui a obtenu le 3ème prix dans la catégorie dépendance.

L'année prochaine, ADI a le projet de présenter des candidates à ce concours qui valorise les salariées. C'est une fierté pour toutes les associations de service à la personne d'être récompensées par le biais de leurs salariées.

ADI souhaite à tous de belles fêtes de fin d'année 2020.

A gauche, Mr Jean Contreras avec Rose à ses côtés, gagnante du 3ème prix, ainsi que tous les gagnants et managers des équipes présentées.

Des musiques pour Vivre Ensemble

Notre dernière soirée s'est déroulée dans de bonnes conditions avec une grande qualité de prestations, malgré une participation inférieure aux soirées précédentes. Nous remercions une nouvelle fois tous les musiciens, chanteuses et chanteurs. Ils ont réussi à apporter un peu de rêve aux spectateurs qui n'ont pas hésité pour certains à occuper l'espace de danse. Nous remercions aussi la commune pour la mise à disposition de la salle.

Un nouveau projet se prépare : une soirée dansante familiale animée par un chanteur et un musicien capables d'offrir tous les genres musicaux des zones maghrébine, turque et européenne. Une restauration sera proposée.

Une fois encore la participation sera libre à l'entrée.

Nous nous retrouverons pour cette soirée au Carrousel le 15 février à partir de 19 heures. Vous êtes attendus nombreuses et nombreux pour assurer la pérennité de notre action Vivre Ensemble.

Les collectes de don du sang en 2020

L'Association des Donneurs de Sang Bénévoles de la Région de Bressieux vous invite **aux collectes 2020** qui se dérouleront :

- **à St Siméon de Bressieux : mercredi 26 février et mercredi 26 août, de 16h30 à 19h45**
- **à Brézins : mercredi 29 avril et mercredi 30 décembre, de 16h30 à 19h45**
- **à St Pierre de Bressieux : vendredi 26 juin et mercredi 28 octobre, de 16h30 à 19h45.**

Les besoins en poches de sang sont toujours aussi importants et malheureusement, le nombre de donneurs n'augmente pas. Chaque année, 1 million de malades sont soignés grâce aux dons de sang. **Il n'existe pas de produit capable de remplacer les produits sanguins**

Alors, mobilisons-nous ! Nous comptons sur vous !

Petit rappel, pour donner son sang, il faut avoir entre 18 et 70 ans, être en bonne santé et peser au moins 50 kilos. Surtout ne pas venir à jeun et s'hydrater régulièrement avant le don. Pour un 1er don, se munir d'une pièce d'identité.

L'Association ***recherche des bénévoles sur les trois communes*** *pour aider aux différentes manifestations organisées tout au long de l'année (préparation des collectes, actions de sensibilisation et de promotion du don, participation aux forums des associations, aux actions organisées dans le cadre du Téléthon…) Si vous êtes disponible et que la cause du don du sang vous interpelle, venez nous rejoindre! La* ***promotion du don de sang, la recherche de nouveaux donneurs et leur fidélisation****,* ***l'organisation des collectes*** *sont les principales actions de notre association.*

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter : le président, M. BENOIT Gabriel tél : 06 82 93 59 53 mail : donsangbressieux1@orange.fr

Le pétanque club : une équipe en 1ère division

Le pétanque club local se porte bien, avec 110 licenciés dont 67 hommes, 9 femmes et 9 jeunes.

Côté résultat, en championnat des clubs seniors masculin, une équipe monte en première division et une autre en deuxième division.

En ce qui concerne les jeunes, les cadets sont champions de l'Isère en championnat des clubs.

Les seniors étaient finalistes ; ils sont arrivés en 2ème place de la coupe de l'Isère.

Le pétanque club vous souhaite à toutes et tous une bonne saison de pétanque pour l'année 2020 qui débutera avec le premier concours qualificatif du secteur 2 :

- ⇨ samedi 21 mars 2020 en doublette masculine
- ⇨ dimanche 22 mars 2020 en doublette mixte

Si vous souhaitez devenir licencié du club, n'hésitez pas à téléphoner au 06-27-89-25-07.

Le prix pour la saison 2020 est fixé à 40€ pour les hommes, 35€ pour les femmes et 15€ pour les jeunes (7-17 ans).

Le président, Orenès Michel

Des nouvelles du groupe vocal Cantilène

Les répétitions de Cantilène ont repris début septembre et cette nouvelle saison sera bien remplie : les projets se multiplient.

Déjà, en cette fin d'année 2019, Cantilène a participé à la journée solidaire du 18 octobre et à la cérémonie du 11 novembre. Le samedi 23 novembre a eu lieu le concert de Ste Cécile à l'église de St Siméon, avec la société Philharmonique de La Côte St André. Le lendemain les choristes se sont rendus à Bellegarde Poussieu pour un concert au profit de l'église du village. Le 15 décembre l'ensemble vocal a chanté à Biol à l'occasion du concert de Noël.

D'autres évènements sont prévus. En mars Cantilène est invitée par la chorale « Les Vocalises » de Varacieux qui célèbre au Diapason de St Marcellin ses 10 ans d'existence. Mais la date la plus importante sera son concert annuel, le 9 mai 2020, à l'occasion duquel le groupe fêtera son quarantième anniversaire. Les nouveaux chants de cette saison alterneront avec d'autres plus anciens que les choristes ont particulièrement aimés durant toutes ces années. La sélection a été difficile car il fallait en choisir seulement quelques-uns parmi plus de 200 !

De la part des membres de Cantilène : BONNE ANNÉE 2020 à tous !

FLJEP : Un premier semestre 2020 riche en évènements musicaux

Concert annuel

Le samedi 14 mars 2020, l'école de musique du FLJEP a décidé d'organiser son concert annuel aux couleurs du printemps avec un avant-goût de St Patrick en première partie. Le concert se déroulera à l'école de musique
Au programme : de 17h à 17h30 concert irlandais puis à 18h concert des élèves - Buvette - Entrée libre.

Sur un air de jazz

Un grand moment en perspective…

Le samedi 04 avril prochain, l'école de musique du FLJEP organisera, à partir de 19h, un concert au Carrousel au cours duquel les musiciens et chanteuses vous feront partager de grands standards de jazz et bossa.
Participation des professeurs de musique, d'élèves de l'école de musique et autres musiciens.
Ambiance assurée ! Une restauration et une buvette vous seront proposées.

Dimanche 21 juin 2020 : fête de la musique participative

En juin prochain, la musique sera à l'honneur au cœur du village. De 16h à 22h, les associations organisatrices (ADELIS, Vivre Ensemble et l'école de musique du FLJEP) vous proposeront une fête de la musique sous forme de déambulation.

En effet, les premiers groupes débuteront la fête à 16h près de la fontaine au carrefour central de St Siméon avant de se diriger vers une seconde scène sur la place de la mairie pour terminer la soirée sous les halles et aux alentours. Un bel événement musical a ne pas manquer !

Recherche musicien(ne)s, chanteur(euse)s, danseur(euse)s

En parallèle des groupes, des artistes et des élèves du FLJEP auxquels les organisateurs feront appel, nous souhaitons que dans cette prochaine édition de la fête de la musique, les habitant(e)s du village soient mis à l'honneur. En effet, nous faisons appel à vous ! Passionnés de musique jouant d'un instrument, et/ou chantant déjà pour vos proches, venez en faire profiter le public dimanche 21 juin 2020 sur les espaces « scène ouverte » de la fête de la musique de St Siméon de Bressieux. Les danseur(euse)s peuvent aussi proposer une prestation (par exemple les élèves de l' activité Hip Hop d' ADELIS).
Si vous êtes intéressés, ou si vous souhaitez de plus amples informations, n'hésitez pas à nous contacter par mail : fljep@yahoo.fr ou par téléphone : Jean-Luc au 06 63 40 55 83

Lycée St Exupéry

Le 1er trimestre n'est déjà plus qu'un souvenir mais est plutôt plein de souvenirs. Alors partageons-les !

Le premier temps fort partagé par tous est la journée de cohésion qui a eu lieu fin septembre. Le thème de cette année « Le lycée de 1947 à l'an 3000 ». Les élèves ont pu découvrir les camarades des autres sections, les enseignants et le rôle de chaque personnel. Ils ont appris à se connaître par le biais de jeux « escape game ». Réparties dans 8 salles, les différentes équipes devaient résoudre des énigmes pour rejoindre la cour de récréation. Il est à noter que tous ces jeux ont été imaginés et créés (et on vous l'assure l'imagination était bien au rendez-vous) par l'équipe de vie scolaire du lycée. Cela a permis aux élèves et aux adultes de découvrir le lycée, son histoire, son évolution et d'imaginer celui de demain.
Cette journée a été riche en émotion, en convivialité et a lancé tous les acteurs du lycée (jeunes et adultes) sur la piste d'une bonne année scolaire !

Classe de 4ème

Depuis ce début d'année, les élèves découvrent une nouvelle façon d'apprendre en étant le plus souvent possible sur le terrain.
Ils vont étudier tout au long de l'année les nouvelles énergies (ou redécouvrir des anciennes) et être sensibilisés au développement durable afin de devenir eux-mêmes de vrais ambassadeurs d'une consommation qui répond à leurs besoins sans compromettre les générations futures.
C'est ainsi qu'ils se sont rendus à Izeaux visiter le moulin à vent, étudier son fonctionnement et son utilité. A St Etienne de St Geoirs, ils sont allés à la ferme solaire de notre territoire. Les tourbières du Grand Lemps et de Saint Siméon leur ont permis de découvrir la flore et la faune de ces milieux exceptionnels. Ils se sont également rendus à Lyon puis à Grenoble dans deux musées emblématiques de la région et ont profité des expositions temporaires.

Classe de 3ème

Pour cette année de 3ème, deux enjeux principaux : le DNB (Brevet des collèges) et l'orientation. Alors pour relever ces challenges, les élèves suivent des cours théoriques et pratiques, participent ou conduisent de nombreux projets. Avant de réaliser un brevet blanc en fin de trimestre, ils ont déjà amorcé le travail sur leur orientation. Par la découverte des métiers de bouche (visites de Valrhona, Pasquier), des métiers du bâtiment avec la CAPEB qui réalise au sein du lycée une mini-maison (maçonnerie, charpente, plomberie, électricité…) et surtout ils ont eu une semaine de stage, dans différents lieux qu'ils ont choisis en fonction de leurs centres d'intérêts.

Filière Bac Pro Services Aux Personnes et Aux Territoires

Pour la filière de Bac Pro SAPAT, différents projets ont été lancés : les TPE (Travaux Pratiques Encadrés) en partenariat avec ADELIS (accueil d'enfants pour du soutien scolaire), les projets MP6 (développement d'actions professionnelles en territoire rural) avec différents partenaires (ADELIS, Secours Populaire de Beaurepaire, Ligue contre le Cancer de Grenoble, Handisports de Bourgoin…). Durant ce premier trimestre, les élèves ont aussi eu des PFMP (Période de Formation en Milieu Professionnel = stages) dans différentes structures sur tout le territoire : EHPAD, école primaire, crèche, halte garderie….

Un trimestre bien occupé avec des projets variés, bref un trimestre vivant ! Mais aussi un trimestre où les anecdotes ne manquent pas et où un évènement climatique a bousculé les petites habitudes de nos internes : la neige ! Quoi de plus beau que d'admirer au chaud les flocons tomber et ensevelir le paysage sous un manteau blanc. Le problème est que la neige tient aussi sur les routes, empêchant ainsi les élèves de Roybon du collège Mariotte de rejoindre leur domicile. Ni une ni deux : la quinzaine d'élèves accompagnés par une enseignante et la gestionnaire ont été accueillis le mieux possible à l'internat. Une sorte de portes ouvertes nocturnes, ont dit les internes en faisant visiter leurs lieux de vie. De beaux échanges ont eu lieu. Gageons que chacun gardera de bons souvenirs de cette nuit de « naufragés » ! Remarquons que grâce à un évènement pas vraiment agréable, des liens se tissent : c'est avec plaisir et émotion que les internes ont reçu en remerciement des petits cadeaux et des confiseries de la part du collège. Les internes préparent en retour une petite surprise à leurs visiteurs pour le 2ème trimestre. Mais chut !

La direction du lycée travaille déjà sur l'année 2020/2021 en organisant des portes ouvertes le vendredi 20 mars de 16h à 20h et le samedi 21 mars de 8h30 à 13h. N'hésitez pas à prendre contact avec le lycée Saint Exupéry pour tous renseignements car les inscriptions ont déjà commencé.

Innover pour mieux travailler : Une classe flexible à l'Ecole Notre Dame

Cette année, une classe de CE1-CE2 s'initie à la classe flexible. Cette idée a pour but de rendre la classe plus accueillante, plus chaleureuse et ainsi donner envie aux élèves de venir à l'école. Ce concept venant du Canada a pour ambition de s'adapter aux besoins de chaque élève en les invitant à choisir eux-mêmes l'assise qui leur convient : bureau, tabouret, ballon, canapé, coussin, tapis ou même le sol… Comme chaque enfant a ses préférences et sa façon d'être à l'aise, offrir à chacun le pouvoir du choix permet d'assurer son épanouissement. Une fois qu'un élève ressent de la liberté par rapport à sa position, il retient facilement les informations. De plus, il adopte naturellement un meilleur comportement et les bonnes attitudes. Il y a moins de bavardage, de difficultés à respecter la discipline ou de manque d'attention puisque les élèves travaillent en se sentant chez eux. Ils sont plus concentrés et développent d'autres capacités comme le travail en équipe, la coopération, le partage et l'entraide. Ils sont réellement impliqués dans leurs apprentissages. La pédagogie est bien évidemment remise en question puisque pour garantir un véritable changement comparé aux méthodes traditionnelles, l'enseignant doit connaitre les besoins de chaque élève. Les cours doivent être plus personnalisés, les élèves doivent avoir plus d'autonomie. Le matériel est mis à disposition pour que les élèves puissent l'utiliser seul et être totalement autonomes. Cet aménagement de l'espace va de pair avec le travail en ateliers qui rythment la vie de la classe en permettant à l'enseignant de se rendre disponible pour un petit groupe d'élèves, notamment pour un travail de manipulation ou de remédiation. Les élèves sont répartis en équipes de 3 ou 4 selon la compétence travaillée. Un tableau avec un système de couleurs leur permet de visualiser les rotations à effectuer toutes les 20mn. Le matériel est préparé en amont par l'enseignante dans différents pôles.

Le centre informatique fait partie intégrante des ateliers et permet une approche du numérique au quotidien à travers des logiciels éducatifs, des exercices en ligne ou sur l'Espace Numérique de Travail (ENT) de la classe, Beneylu School.

Deux autres classes ont amorcé une réflexion en ce sens : adapter le matériel et les outils pédagogiques aux particularités de l'élève.

Le coin écoute *permet aux élèves de se retrouver seuls ou en petits groupes de 5 au maximum pour profiter d'une histoire audio commune ou d'écouter un chant appris en classe ou simplement se relaxer avec une musique douce.*

« Un chuchoteur » *pour permettre aux enfants de lire à voix basse en ayant leur écho qui raisonne et ainsi mieux s'entendre sans déranger les copains.*

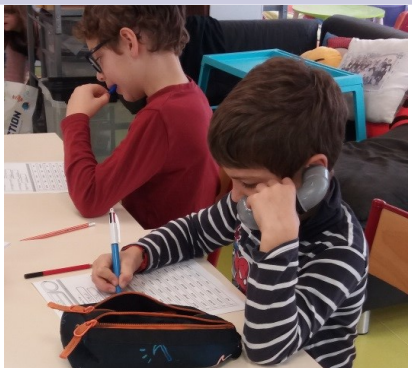

Collège Marcel Mariotte

Des air(e)s d'ange

Les 4ème A et D participent cette année à un projet de danse hip hop avec la **Compagnie Malka**, en résidence sur le territoire.
Dans le cadre de ce projet et grâce à un financement de la communauté de communes, les deux classes ont pu se rendre au Grand Angle de Voiron pour voir le spectacle *Des air(e)s d'ange*, de la Compagnie Malka, le jeudi 21 novembre.
Deux danseuses de la compagnie viendront ensuite, de février à juin, animer des ateliers de danse hip hop avec ces deux classes.

Collège au cinéma

Les élèves des quatre classes de 4ème bénéficient cette année du dispositif « Collège au Cinéma » et sont allés voir leur premier film le vendredi 22 novembre au cinéma l'Oron à Beaurepaire.
C' était *Yojimbo*, d'Akira Kuzosawa, film de 1961. Ils ont ainsi découvert, en version originale sous-titrée, un classique de la culture japonaise et ont travaillé sur les notions de héros/anti-héros, de grotesque, ainsi que sur les samouraïs.

Une journée à Lyon pour les 3ème

Les élèves des quatre classes de 3ème se sont rendus au **musée Louis Lumière** de Lyon. La visite de ce musée a permis d'approfondir les connaissances acquises l'an dernier lorsqu'ils avaient bénéficié du dispositif « Collège au Cinéma ».
Ils sont également allés à la **Biennale d'art contemporain** de Lyon, située désormais dans l' immense espace de 29000m² des anciennes usines Fagor. Les commissaires d'exposition ont imaginé cette Biennale comme un parcours physique, visuel ou encore spirituel, auquel chacun est amené à prendre part lors de sa visite. Les élèves ont été ainsi confrontés à un art qui les a surpris, dérangés, émus et se sont rendu compte que l'art pouvait être porteur de messages, notamment écologique.
Tout ceci a été rendu possible par un financement du FSE que nous remercions.

« J'appréhende la sécurité routière dans les transports scolaires »

Tous les élèves de 6ème ont bénéficié d'une sensibilisation à la sécurité routière dans les transports scolaires, grâce à une intervention organisée par les directions territoriales du département et par l'équipe pédagogique. Cela permet aux élèves se s' approprier les consignes de sécurité en tant qu'usagers des transports en commun et de travailler sur le comportement de citoyen responsable dans une mise en situation (ici : évacuation rapide d'un véhicule en cas d'accident). Ces interventions visent également à valoriser l'usage des transports collectifs par rapport aux transports individuels pour des raisons écologiques. Ces animations de prévention sont réalisées par des intervenants de l'ANATEEP (Association NAtionale pour les Transports Educatifs de l' Enseignement Public).

Le projets « petits déjeuners » de la maternelle La Jalinière

Depuis le mois de novembre, les élèves sont invités une fois par semaine à partager un petit déjeuner équilibré dès l'accueil dans leur classe. L'occasion pour eux de goûter des aliments nouveaux et variés dans une ambiance conviviale, grâce à un espace de la classe aménagé ce jour-là pour les accueillir et leur permettre de se servir avec le plus d'autonomie possible.
Les enseignants prévoient chaque semaine un menu complet composé d'un laitage, d'un fruit et d'un apport en glucides.
Ce projet a été proposé à l'équipe enseignante par l'inspectrice de l'éducation nationale et est subventionné par la DSDEN à hauteur de 3 360€ pour l'année.
Le souhait des enseignants a été de privilégier la qualité des aliments et de travailler avec les commerces du village proposant les denrées nécessaires (les boulangeries, le magasin de producteurs et le supermarché local).

Avec l' accord des familles, les enfants qui le peuvent attendent ce jour là d'être à l'école pour déjeuner, le but étant de ne pas proposer deux petits déjeuners le même jour, mais aussi d'apprendre à l'enfant à gérer ses besoins et ses envies. Ainsi, les élèves apprennent peu à peu à savoir quels sont leurs besoins et à les distinguer de leurs envies… Vaste apprentissage ! La plupart d'entre eux ont aussi prévu une brosse à dent qu'ils laissent dans la classe, afin d'accomplir l'indispensable brossage après ce premier repas de la journée.
Les premières semaines d'expérience montrent déjà un réel engouement des élèves qui repèrent avec gourmandise le jour de la semaine où ils vont pouvoir partager cette collation avec leurs camarades de classe, leur ATSEM et leur enseignant.
C'est donc un temps convivial qui vient enrichir l'éventail des propositions d'accueil des enfants à la maternelle. Le côté libre choix permet à chacun de gérer son entrée dans la classe, au gré de son humeur. C'est également l'occasion de voir des petits visages s'éclairer entre deux tartines ou un verre de jus d'oranges pressées.

Les ateliers de Noël à la maternelle

Cette année encore les élèves de la maternelle ont participé à des ateliers de bricolage et de cuisine afin de préparer le marché de Noël du village.

Grâce à pas moins d'une quinzaine de parents, grands-parents ou nounous par jour, les enseignants ont réussi à organiser ces ateliers riches en échanges et en rencontres entre les différents participants de la communauté éducative.

Les nombreux objets de décoration et les gourmandises de Noël ont été vendus par et pour l'association du Sou des Écoles, qui finance des sorties et activités pour les élèves.

Sans oublier l'aspect financier de cette action, il est important de souligner que ces temps de partage sont avant tout un moment privilégié de la vie de l'école. Ils permettent en effet aux élèves de vivre avec bonheur ces ateliers au sein desquels prennent sens les liens tissés entre l'école et les parents. Ils constituent aussi de vrais moments de langage et de construction-réalisation d'objets avec d'autres adultes que les enseignants.

Une façon donc de vivre l'école autrement pour les élèves mais aussi pour les parents et les enseignants. Ainsi opère chaque année la magie de Noël à la maternelle ! Alors le rendez-vous est pris pour l'année prochaine.

Ecole élémentaire publique : « Demandez l'projet ! »

Dès le 23 septembre, les écoliers des classes élémentaires alliaient sport et culture en se rendant à pied à l'église de Bressieux pour admirer une exposition de peinture et sculpture des artistes locaux Jean-Paul Gautier et Marc Carnévalé.

Cette exposition avait été réalisée pour commémorer le centenaire de la naissance de Johan Barthold Jongkind, célèbre peintre ayant habité notre région durant les 18 dernières années de sa vie (sa tombe se trouve d'ailleurs à La Côte Saint-André). Ils ont été reçus par les deux artistes à qui ils ont pu poser de nombreuses questions.

D'art, il va en être question tout au long de l'année avec un vaste projet musical qui concernera toute l'école. L'ensemble Kaïnos, composé de professionnels du chant d'opéra, d'instrumentistes (hautbois, harpe, basson) et d'un metteur en scène aideront les enfants à monter un spectacle ambitieux : écriture, apprentissage de chants, travail de la voix et de la diction… L'aboutissement aura lieu le 5 juin avec deux représentations.

En chantant « Mirza » de Nino Ferrer, plus de 70 élèves ont assuré l'ouverture de la fête solidaire juste avant les vacances de Toussaint.

De décembre à mars sont prévues dix sorties piscine pour les CP et les CE1. Les CM iront à leur tour en juin. Le projet vélo mis en place l'an dernier sera reconduit à partir du mois de mars. D'abord, une initiation dans la cour avant de se lancer sur les routes avec l'aide de parents agréés. Du sport aussi avec le courseton qui a eu lieu en octobre pour toute l'école, ainsi qu'une course d'orientation pour les CM.

Les CE1-CE2 et CE2, en partenariat avec la commune, travaillent sous la houlette de la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) qui intervient 4 fois dans leurs classes. Une première séance a déjà eu lieu en octobre avec un rallye. En janvier, un peu de théorie, en mars observation d'une pelote de réjection et, pour terminer, construction d'un nichoir.

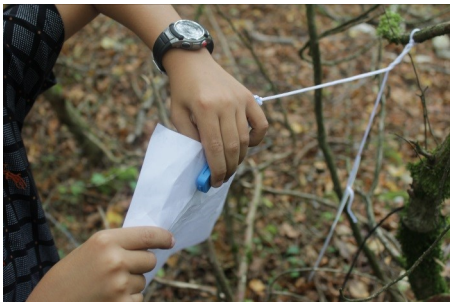

En janvier, une classe de CM1- CM2 va réaliser une cabane à livres, avec l'aide d'une personne de la filière bois. Les élèves pourront ainsi lire plus en échangeant facilement leurs livres. Par ailleurs, cette classe a reçu le 2 décembre une écrivaine, Mano Gentil, qui va les aider à rédiger des nouvelles policières qu'ils publieront ensuite.

Tous ces projets sont de formidables moteurs pour développer les compétences essentielles de l'école élémentaire : c'est-à-dire lire, écrire et compter.

L'agenda

Dimanche 19 janvier

Don du Sang / Sou des écoles : matinée boudins/fricassées/saucissons -9h sous les halles

Samedi 25 janvier

Danse country : Soirée country dès 19h au Carrousel

Dimanche 26 janvier

- **Tennis Club** : Diots dès 8h
- **Paroisse St Paul Toutes Aures :** Coq au Vin à l'école Notre Dame

Vendredi 31 janvier

ADELIS - REPAR KFE: Soirée de la récup et du fait maison au Carrousel de 18h00 à 22h00

Dimanche 2 février

- **APEL :** Matinée boudins à l'école Notre Dame dès 8h
- **Commune :** Repas des Ainés au Carrousel

Samedi 8 février

Sou des Ecoles Laïques : Loto au Carrousel dès 16h

Dimanche 9 février

ADELIS : Thé dansant au Carrousel dès 14h30

Samedi 15 février

Vivre Ensemble : Soirée musicale, dès 19h au Carrousel

Mardi 26 février

Amicale des donneurs de sang : collecte de 16h30 à 19h45 au Carrousel

Vendredi 28 février

ADELIS : Balade contée autour du Carrousel

Samedi 7 et Dimanche 8 mars

ADELIS : jeux gonflables dès 10h au Carrousel

Samedi 14 mars

Ecole de musique du FLJEP : Concert de musique à partir de 17h (voir page 15)

Jeudi 19 mars

Commémoration Place du Souvenir à 18h

Vendredi 20 mars

Lycée St Exupéry : Portes ouvertes de 16h à 20h

Samedi 21 mars

- **Club de Pétanque :** Concours qualificatif en doublette dès 13h30
- **Lycée St Exupéry** : Portes ouvertes de 8h30 à 13h00

Dimanche 22 mars

- **Club de Pétanque :** Concours doublette mixte dès 13h30
- **St Siméon Sport Football :** Loto à 18h au Carrousel

Dimanche 29 mars

Vivre Ensemble: Paëlla au Carrousel

Samedi 4 avril

Ecole de musique FLJEP: Soirée musicale devant la médiathèque ou au Carrousel

Dimanche 5 avril

APEL : Pucier sous les halles ou au Carrousel dès 8h

Vendredi 17 et Samedi 18 avril

Les Arts Allumés : spectacles au Carrousel (voir page 7)

Directeur de la publication : Eric SAVIGNON

Conception, réalisation et impression : Mairie de Saint Siméon de Bressieux , édité le 13/01/2020

Comité de rédaction : Virginie Vallet, responsable, Jocelyne Allibe, Fabienne Paul.

Crédits photos : Mairie, Ecoles maternelle et élémentaire publiques, Ecole Notre Dame, Collège Marcel Mariotte, Lycée St Exupéry, Adélis, Amicale des Donneurs de Sang, Club Rencontres et Loisirs, Pétanque Club, Maxime Marillat, Vivre ensemble, FLJEP, Les Arts Allumés, ADI, Sou des Ecoles Laïques, Cantilène, Guy Viennot, les nouveaux auto-entrepreneurs, artisans et commerçants.

Tel : 04.74.20.00.22 - @ : mairie.ssb@wanadoo.fr

Site : www.st-simeon-de-bressieux.fr

Bloc-notes

N° UTILES

- **Pompiers : 18**
- **Gendarmerie : 17**
- **Samu : 15**
- **Renseignements médicaux : 08.10.15.33.33**
- **Centre Médico-Social : 04.76.91.91.00**
- **Services des eaux : Heures bureau 04.74.20.86.73 Urgence week-End et nuit : 04.74.20.86.78**
- **Police Municipale : 06.71.57.04.87 pm.ssb38@gmail.com**
- **Services techniques : 06.71.58.34.72**
- **Centre de Loisirs d'Adélis : 04.74.58.67.05**

PERMANENCES DES ELUS

Maire et adjoints sur rendez-vous

AUTRES PERMANENCES ET SERVICES

■ **Permanences juridiques mensuelles à partir de 18h : 5 février, 4 mars et 1er avril** au 1er étage de la mairie.

ATTENTION : Les permanences peuvent être modifiées - Appelez au 04.74.20.00.22 avant 17h pour confirmation.

■ **CPAM - Agent itinérant de la sécurité sociale :** sur rendez-vous au 3646 ou sur votre compte ameli sur www.ameli.fr

■ **ADI :** service aux personnes âgées ou handicapées : **du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00** au rez-de-chaussée de la mairie. Contact : 04.74.20.19.76

■ **Architecte conseil : sur rendez-vous** à la communauté de communes au 04.74.20.98.30.

■ **3 ABI :** Aide Alimentaire en Bièvre Isère : prendre rendez-vous par téléphone au 04.37.04.30.61 le lundi de 13h30 à 17h, les mardi et mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

■ **CARSAT :** téléphoner au 04.76.46.11.44